

Annexe 3

Motifs d'irrecevabilité des dossiers de demande de qualification - campagne 2024
(total : 412 dossiers déclarés irrecevables contre 353 en 2023)

Motifs d'irrecevabilité des dossiers de qualification 2024	Nombre	nb/ type de motifs	Pourcentage
Absence de rapport de soutenance ou d'une attestation justifiant l'absence de rapport de soutenance	96	143	34,7 %
Rapport de soutenance non signé par le président du jury	37		
Rapport de soutenance incomplet ou non conforme	4		
Absence de rapport de soutenance produit par l'établissement d'enseignement supérieur français ayant délivré le doctorat en co-tutelle	6		
Diplôme non conforme	6	33	8,0%
Absence de justificatif de l'obtention du diplôme	20		
Absence de justificatif à l'appui d'une demande de dispense de l'HDR	7		
Absence de traduction en français du diplôme et/ou du rapport de soutenance	105	210	51,0%
Absence de traduction en français de parties du rapport de soutenance rédigées dans une langue étrangère	97		
Absence de traduction en français du diplôme et absence de rapport de soutenance ou d'une attestation justifiant l'absence de rapport de soutenance	5		
Absence de traduction en français du rapport de soutenance et absence d'au moins un exemplaire des travaux, ouvrages et articles	3		
Absence d'au moins un exemplaire des travaux, ouvrages et articles	16	16	3,9%
Non justification d'une candidature au titre d'enseignant associé	1	10	2,4%
Non justification d'une candidature au titre de l'activité professionnelle	9		